



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politiques communautaires

Question écrite n° 106499

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de Mme la ministre déléguée aux affaires européennes sur les universités européennes. Aujourd'hui, les bancs des universités européennes se vident. L'inadéquation entre les cursus et les objectifs de compétitivité revendiqués par les États européens est flagrante et les premières victimes sont les filières scientifiques et techniques, plus particulièrement en Grande-Bretagne, en Italie et en Autriche. En mars 2000, réuni à Lisbonne, le Conseil de l'Europe avait déterminé que, d'ici à 2010, l'Europe devait devenir une économie basée sur la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde. Quant à la déclaration de Bologne, signée le 19 juin 1999 par trente et un ministres européens, elle doit officiellement mener à la constitution d'un espace européen d'enseignement supérieur avec une unification et une comparabilité de l'enseignement supérieur, un contrôle de qualité et une dimension européenne de l'enseignement supérieur. En conséquence, il lui demande de lui faire connaître sa position en la matière et les mesures qui pourraient être prises pour remédier à cette situation afin d'atteindre les objectifs définis à Lisbonne et à Bologne.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106499

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 octobre 2006, page 10472